


**Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides
Outil de catégorisation des membres – Mars 2020**

SVP compléter cet outil et le joindre avec votre adhésion

Catégorie MEMBRE ACTIF (organisme communautaire autonome)		
Critères	Vous rejoignez ce critère (cochez)	Vous ne rejoignez pas un de ces critères, passez à la prochaine catégorie
1. Avoir un statut d'organisme à but non lucratif		
2. Démontrer son enracinement dans la communauté Comités, groupes de travail avec les membres, liens avec les autres organismes communautaires, participation à des tables de concertation, etc.		
3. Entretenir une vie associative et démocratique Conseil d'administration, instances d'orientation, mécanismes de consultation. Avec l'équipe de travail, les bénévoles et les membres. Tenue d'une assemblée générale annuelle.		
4. Être libre de déterminer sa mission, ses orientations ainsi que ses approches et ses pratiques Déterminés selon la volonté des membres de l'organisme et du conseil d'administration.		
5. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté Mission déterminée par les membres fondateurs; mandat défini par les membres et les collectivités visées.		
6. Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale (empowerment individuel et collectif) La mission de l'organisme est essentiellement dans le champ de l'action sociale, du développement social et de la transformation sociale.		
7. Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité (intervenir sur les causes des problèmes, pas seulement sur les conséquences) de la problématique abordée Mobilisation des personnes autour d'enjeux collectifs : consultations, assemblées, activités d'éducation populaire. Élaboration d'interventions particulières ou de services pour agir plus spécifiquement sur les causes des situations problématiques.		
8. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public Les personnes élues sur le conseil d'administration sont indépendantes du réseau public et des autres bailleurs de fonds.		
9. Résider ou exercer des activités sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle		
10. Répondre aux obligations de membres (voir ci-dessous)		
Vous répondez aux 10 critères : vous êtes un MEMBRE ACTIF		

**Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides
Outil de catégorisation des membres – Mars 2020**

Catégorie MEMBRE SOLIDAIRE

Tout organisme institutionnel, privé, syndicat, fondation et association, intéressés aux buts et aux activités de la CDC

- qui complète le formulaire d'adhésion;
- qui adhère à la mission et aux valeurs de la CDC;
- qui acquitte la cotisation annuelle;
- qui est admis par le conseil d'administration.

DROITS des membres

Membre SOLIDAIRE

- Droit de parole en assemblée, mais pas le droit de vote

Membre ACTIF ET ASSOCIÉ

- Droit de proposer et de voter en assemblée, sur toute question concernant la CDC
- Droit d'élire leurs représentants et se porter candidat

OBLIGATIONS des membres ACTIFS ET ASSOCIÉS

- 1. Faire parvenir annuellement à la CDC les documents suivants :**
formulaire d'adhésion,
 - une copie de la charte,
 - une copie des règlements généraux,
 - votre rapport d'activités annuel,
 - une résolution pour devenir membre de la CDC.
- 2. Adhérer à la mission et aux valeurs de la CDC**
- 3. S'engager à respecter les règlements de la CDC**
- 4. Verser sa cotisation annuelle à la CDC**

Catégorie MEMBRE ASSOCIÉ (organisme communautaire ou OBNL)

Critères	Vous rejoignez ce critère (cochez)	Vous ne rejoignez pas un de ces critères, passez à la prochaine catégorie
1. Avoir un statut légal (entreprises d'économie sociale, coopératives, OBNL, etc. sauf organisme institutionnel, privé, syndicat, fondation, association sans vocation sociale) Organisme dûment constitué en personne morale.		
2. Avoir un fonctionnement démocratique Être dirigé par un conseil d'administration		
3. Répondre à un besoin citoyen		
4. Résider ou exercer des activités sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle		
5. Répondre aux obligations de membres (voir ci-dessous)		
Vous répondez à ces critères : vous êtes un MEMBRE ASSOCIÉ		